Retrouvé

Un octogénaire, M. Séraphin Douwe, demeurant à Roubaix, rue de la Guinguette, qui était disparu de son domicile depuis huit jours, a été retrouvé hier matin par sa fille à la gare de Tourcoing.

Tournées Doria

Autrefois (il y a un an à peine !), ne vous est-il pas arrivé de surprendre dans beaucoup de familles les dialogues suivants : « Aujourd'hui dimanche où irions-nous bien passer notre soirée ? Nous avons consulté notre journal, à la rubrique que vous devinez. Rien, pas de théâtre, pas de concert ! Oh ! ces dimanches à *Tourcoing, ne m'en parlez pas !* Et l'on s'ennuyait dominicalement ; on faisait pour la cinq cent et unième fois la ballade sur le boulevard, ou bien on allait au café faire son petit piquet ou sa petite manille, etc., etc.

Aujourd'hui, changement à vue. On n'a plus que l'embarras du choix. Un jour, c'est la tournée Baret, dont je vous ai déjà dit les mérites et les beaux succès ; un autre, c'est la tournée Doria dont j'ai à vous entretenir dans cet article. N'allez pas croire que c'est une petite troupe négligeable. Non, elle a déjà donné à travers *l'Europe de si superbes représentations* que je ne crains pas de vous en faire aujourd'hui un éloge bien senti.

L'Administration de l'Union tourquennoise, a eu la main heureuse en traitant avec elle pour une série de représentations, et j'ose espérer que les spectateurs qui se rendront 18, rue de Tournai, seront de mon avis. Il faut donc savoir gré à la Direction de faciliter au public — et pour un prix des plus modiques — l'audition d'œuvres de note si intéressantes, comme *Par Droit de conquête*, de Legouvé, et si gaie, comme *Durand et Durand*, le joyeux vaudeville de MM. Ordonneau et A. Valabrègue. Cette dernière pièce déchaînera une tempête de fous rires aussi formidable que la tempête de jeudi soir.

Il y aura seulement cette différence que dimanche soir vous serez à l'abri dans une coquette salle, très bien aménagée pour des représentations théâtrales, éclairée à l'électricité, chauffée même (s'il en est besoin), en un mot un vrai théâtre, juste ce qu'il faut pour Tourcoing.

Allez voir la nouvelle salle, allez applaudir les artistes de la tournée Doria, et vous jugerez si je n'avais pas raison de vous recommander l'une et l'autre.

Il y aura une buvette, un vestiaire. Si vous êtes contents de votre soirée de dimanche, vous le direz à vos amis et connaissances, qui y viendront aussi. Si tous les Tourquennois sont contents, les administrateurs le seront également et ils feront à la nouvelle salle toutes les modifications nécessaires, ils y apporteront tous les perfectionnements de façon à pouvoir offrir aux Tourquennois une véritable salle de théâtre.

J. MOURAUX.

Incendie d'une meule de paille A MONT-A-LEUX

La malveillance

Hier soir, vers 6 heures, une vive lueur éclairait l'horizon dans la direction de Mont-à-Leux.

C'est un incendie qui avait éclaté dans une énorme meule de paille de 30 mètres de long sur 6 mètres de large et plusieurs mètres de hauteur, élevée dans une prairie attenante à la ferme Hovelacque à Mont-à-Leux.

Vers cinq heures et demie, le fermier passait près de la ferme, en compagnie d'un fermier du Haut-Judas.

Ce sont eux qui les premiers aperçurent les flammes et pénétrèrent dans la prairie. Ils aperçurent distinctement trois individus fuyant dans la direction de Tourcoing.

En peu d'instants, l'incendie envahit toute la meule et il était impossible de le circonscrire.

Les pompiers du quartier, sous les ordres de M. Alphonse Hus, vinrent cependant sur les lieux et firent des efforts très louables.

Le commissaire de police M. Vanfleteren et le garde Compeers, étaient également sur les lieux, de même que les gendarmes. Une enquête fut aussitôt ouverte. Les pertes s'élèvent à 600 francs environ. Il y a assure.

Wattrelos. — *Les effets de la tempête. — Plus de lumière.* — La tempête de jeudi soir a eu pour effet de plonger la commune de Wattrelos dans une obscurité presque totale.

Par suite des rafales de vent, les fils servant à l'éclairage électrique dansaient la plus énorme des sarabandes.

Dans leur entrechoquement de nombreux courts circuits se produisirent et bon nombre de lampes brûlèrent, plongeant la commune dans l'obscurité et endommageant les fils conducteurs.

La commune subira de ce fait une perte assez *sensible pour son budget et certainement non* prévue.

Croix.—*Tramway du département du Nord.* — La préfecture a transmis pour être soumis à l'approbation du Conseil municipal, l'avant-projet présenté par la Ville de Lille et la Compagnie des tramways du département du Nord ayant pour but l'établissement de la traction électrique et certaines modifications a apportées au réseau de la ligne concédée à ladite ville.

Les plans, cahiers des charges et devis seront présentés au Conseil dans sa plus prochaine séance.

Les dégâts occasionnés par la tempête.—La tempête qui a soufflé durant l'après-midi du 12 et de la nuit du 12 au 13 courant, a occasionné par tout dans la commune des dégâts assez considérables : arbres renversés, toitures enlevées, carreaux, pannes et tuilles jonchant le sol ; partout on ne rencontrait que cela vendredi matin.

Les bâtiments communaux ont été sérieusement éprouvés.

A l'hospice, nombres de tuilles ont été arrachées, l'église s'est vu enlever pas mal d'ardoises, les écoles ont leur toiture grandement endommagée.

A l'école du Centre, la demeure de M. Mathieu a eu la toiture presque complètement arrachée.

Leers. — *Le noyé reconnu.* — Le noyé qui a été retiré du canal, à proximité de l'usine d'épuration des eaux de l'Espierre, mercredi *matin, et dont l'identité n'avait pu être établie*, avait été transporté à la Morgue de Leers. Il a été reconnu vendredi matin, par la femme de son logement, grâce au signalement donné par l'*Avenir*.

C'est un nommé Charles Denis, âgé de 51 ans, célibataire, journalier, demeurant au « Petit-Tournai », à Wattrelos. Il avait quitté sa pension dimanche dans la matinée et depuis on ne l'avait pas revu.

On suppose qu'étant en état d'ivresse, et trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le canal.

Marcq-en-Barœul. — Voici le discours qui a été prononcé par M. Fremaux, Président de l'Association des anciens élèves, sur la tombe de M. Déparis, père de notre instituteur.

Nos amis et principalement les membres de l'Association amicale des Anciens Elèves me désignent *pour les représenter au bord de cette tombe.*

Je viens dire un dernier adieu à celui qui n'est plus, à M. Déparis père, auteur des jours de notre camarade et directeur, M. Léon Déparis. J'ai accepté par devoir cette délicate mission qui m'honore et au nom de tous je viens dire publiquement quel était l'homme du devoir, l'homme de famille que celui auquel nous rendons cet hommage.

M. Déparis père, messieurs, est en effet un modèle de chef de famille, c'est l'homme modeste, désireux de travailler pour rehausser ses enfants, *c'est l'homme qui trime chaque jour afin de donner* à sa famille le premier des biens, une instruction solide, qui permette de se tracer une route, une ligne de conduite dans la vie.

Les éloges sont ici superflus, car si ce brave père s'est imposé de lourds sacrifices, il a vu les résultats couronner ses efforts : la grande et cordiale sympathie dont nous gratifions son fils est venue donner l'auréole à cette vie d'effacement.

Dans la tombe, s'il pouvait nous entendre il nous dirait ici à tous : Merci, je suis parti heureux, content, *satisfait.*

Qu'importe au père de famille de disparaître lorsque sa tâche est accomplie, lorsque l'avenir de son fils est assuré par la considération et l'amitié de tous.

Messieurs, il y a deux manières d'honorer ceux qui ne sont plus. C'est d'apporter par la présence à cette triste et pieuse cérémonie l'hommage du souvenir, ensuite d'entourer d'une chaude sympathie ceux qui restent et pleurent.

Et ici tous nous accomplissons ce devoir avec reconnaissance, *tous nous nous serrons* près de notre courageux directeur de l'association, tous nous venons dire qu'il peut compter sur notre affection.

Et en effet qui la mérite davantage que le vaillant et laborieux instituteur de Marcq-en-Barœul, qui chaque jour forme pour la République de bons citoyens, de vrais républicains ; qui chaque jour, inspire aux enfants qui lui sont confiés l'amour de la famille et de la patrie ; et qui ne cesse de lutter pour assurer le triomphe de nos libertés.

Aussi, reposez en paix, brave père, en la personne de votre fils Léon, sur lequel nous reporterons en plus, s'il est possible, le respect et la considération que vous aviez su nous inspirer. Adieu, monsieur Deparis père.

Association amicale des anciens élèves. — Dans la réunion du 6 janvier 1899, la commission de l'association a décidé d'organiser deux soirées bachiques en dehors de son local, deux concerts et deux veillées populaires dans la salle des fêtes de l'école, une excursion à l'occasion du festival permanent de Gand et enfin un voyage gratuit aux membres de l'orphéon à Malo-les-Bains.

L'association a décidé en outre que les cours de solfège s'ouvriront à partir du 1er février, dans le but de préparer sérieusement les membres de l'orphéon afin de figurer avec succès aux concours de 1900 à Paris.

Le nombre des participants comme membres exécutants est limité à deux cents. Aussitôt ce nombre atteint aucune adhésion ne sera admise.

Le nombre des orphéonistes étant déjà de cent-cinq, MM. les retardataires feront bien de se presser.

Le voyage à l'exposition sera gratuit pour tous ceux qui participeront au concours.

LILLE

Départ de M. Lagrillière-Beauclerc

Notre collaborateur M. Lagrillière-Beauclerc *a quitté Lille hier, pour se rendre en Indo-*Chine, où, ainsi que nous l'avons annoncé, le ministère des Colonies l'a délégué en mission d'études.

M. Lagrillière-Beauclerc s'embarquera dimanche à Marseille sur le paquebot *le Calédonien*, de la Compagnie des Messageries Maritimes. Il arrivera à Saïgon dans les environs du 15 février. De là, il se rendra à Hanoï (Tonkin) et à Hong-Kong (Chine) où il se trouvera dans la première quinzaine de mars.

Notre collaborateur sera de retour dans le courant du mois de mai.

Les Chambres de Commerce de Cambrai et de Dunkerque ont demandé à M. Lagrillière-Beauclerc de les renseigner à son retour sur certains points des industries de l'Extrême-Orient intéressant nos régions.

Pendant l'absence de M. Lagrillière-Beauclerc, nous nous sommes assurés la collaboration de M. Numa Roustan, déjà bien connu dans notre département, où il a dirigé le *Libéral* de Cambrai.

M. Numa Roustan est un écrivain de verve et *de talent, qui a fait ses preuves dans la presse*, et dont nos lecteurs apprécieront certainement la collaboration.

Les rapatriés de Fashoda

En quittant le mess de la caserne Saint-Charles, à Marseille, où ils avaient été invités par tous les sous-officiers de la garnison, l'adjudant de Prat et le sergent Bernard se sont rendus au punch que leur a offert la société des anciens sous-officiers.

La réception a été enthousiaste. Des fleurs et des bronzes d'art ont été offerts aux deux compagnons du commandant Marchand par les anciens sous-officiers et la Ligue des patriotes.

Après les renseignements de l'adjudant de Prat, M. Xavier de Magallon, vice-président de la Ligue des Patriotes, a prononcé un discours violent contre les dreyfusards qu'il a rendus *responsables de l'abandon de Fashoda.*

M. Antide Boyer, s'étant trouvé dans la salle, a répliqué.

Des manifestations en sens contraires se sont produites.

A leur sortie, les rapatriés de Fashoda ont été acclamés par la foule, qui les a accompagnés jusqu'au théâtre, où la loge du général commandant le 15e corps avait été mise à leur disposition.

Le public de la salle a fait une ovation aux deux sous-officiers.

L'arrivée à Paris

L'adjudant de Prat et le sergent Bernard qui avaient quitté Marseille à neuf heures cinq du matin sont arrivés à Paris hier soir à dix heures. La délégation des sous-officiers de Lille les y attendait.

Sur le quai de la gare, le chef de cabinet de M. Guillain, ministre des colonies, a félicité l'adjudant de Prat et l'a invité à se rendre samedi au ministère. Tandis que la foule acclamait les deux sous-officiers, le colonel Monteil leur a donné l'accolade.

M. de Prat, accompagné d'un de ses cousins, a gagné aussitôt l'hôtel de la Tamise, rue d'Alger.

* *

Le président de la Section des Vétérans des armées de terre et de mer de Lille vient d'envoyer à M. l'adjudant de Prat le télégramme suivant :

« La Section des Vétérans de Lille est heureuse de saluer l'adjudant de Prat à son arrivée en France. Elle se fera un devoir de recevoir son concitoyen à la gare de Lille. »

Le Conseil des Vétérans, dans sa réunion de jeudi 12 janvier, a, en effet, décidé qu'il se rendrait à la gare de Lille pour recevoir et féliciter l'intrépide compagnon du commandant Marchand.

Une mobilisation de plates-formes

Nous avons signalé, il y a quelques jours, la mobilisation de plates-formes pour artillerie qui avait été faite à Sin-le-Noble. Nous avons voulu savoir si ces préparatifs se généralisaient. Un haut fonctionnaire à qui nous nous sommes adressés, nous a fait les réponses suivantes : « Je crois que vous exagérez ces bruits de mobilisation et pour notre part nous n'avons reçu aucune instruction en ce sens. La mobilisation existe à l'état permanent, c'est-à-dire que nous sommes toujours prêts à faire partir dans telle ou telle direction, les wagons nécessaires au transport des troupes. Ce que je puis vous affirmer *en tout cas, c'est qu'à Lille*, aucune mesure spéciale n'a été prise et que ce mouvement de wagons de marchandises et de bestiaux que vous me signalez à Fives et à Saint-Sauveur est le même que les années précédentes. »

Comme on le voit ; il importe de se défier un peu de toutes ces exagération.

Actuellement, on est trop disposé à voir partout des mobilisations et à s'exagérer les nouvelles.

Nous croyons néanmoins devoir dire que plusieurs officiers généraux, en tenue civile, sont arrivés à Lille hier à midi par le train de Paris. Après un rapide déjeûner au buffet de la gare, les voyageurs se sont dirigés, à pied, vers le quartier-général. Le wagon-salon qui les avait amenés a été conservé, par ordre, jusqu'à leur départ.

Vers cinq heures, les voyageurs mystérieux, accompagnés de M. le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée, ont fait attacher ce wagon au train de 5 heures 23, se dirigeant sur Dunkerque.

Les pessimistes en ont aussitôt conclu qu'ils venaient organiser sur place la mobilisation, mais nous croyons pouvoir affirmer que ces officiers généraux sont tout simplement en tournée d'inspection.

Le noyé de la Basse-Deûle

L'identité du cadavre découvert jeudi dans la Basse-Deûle a été établie : c'est un nommé Alexandre Flament, 14 ans, cartonnier, rue de la Cité, 4, disparu depuis le 20 décembre.

On ne sait s'il y a eu suicide ou accident.

Les accidents

Amoce Cagot, 34 ans 1/2, servante chez M. Demesque, rue de l'Hôpital-Militaire 100, a eu, jeudi soir, la main droite coupée profondément par un carreau de porte vitrée qui s'est fermée violemment sous la poussée du vent. — Après avoir reçu les soins du docteur Aunet, elle a été admise à l'hôpital St-Sauveur.

— Henri Ramckint, 14 ans, manœuvre, rue du Pont de l'Abbaye, 14, s'est fracturé la cuisse droite en tombant dans un escalier de la filature Agache fils, à La Madeleine. Il a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

— Nous avons annoncé hier matin que le vent avait renversé un hangar à bois de M. François, entrepreneur. Les dégâts s'élèvent à mille francs. Une palissade de huit mètres servant de clôture à la propriété de M. Van den Heede, horticulteur, rue du Bois, a été également abattue. Il y a cent francs de dégâts.

LE NORD

Chéreng. — L'assemblée générale de la Société mutuelle et maternelle « L'Avenir des Travailleurs », aura lieu le dimanche 15 janvier, à 3 heures précises du soir à la Mairie, salle de la musique municipale. Les personnes qui désireraient en faire partie devront le déclarer, soit au président, soit au trésorier, M. Lamérand Auguste, avant 2 heures du soir.

Comines. — Jeudi soir, vers quatre heures et demie, le feu s'est déclaré dans l'une des maisons de la cité Gaudron, « aux belles promenades » entre la rue de la Chaîne et l'extrémité de la rue aux Laines, derrière le jardin de M. Cailloux. Les secours ont été immédiatement organisés et les pompiers ont pu se rendre maîtres de l'incendie qui se trouvait activé par un vent violent.

Les dégâts, non évalués à l'heure où nous écrivons, sont assez importants.

Il y a assurance en ce qui concerne les immeubles, mais il est probable que les locataires, de pauvres ouvriers, n'ont pas pris cette sage précaution.

Nouvelle grève à Saint-Amand

Vingt-cinq ouvriers massiers des établissements Dorémieux se sont mis en grève. Ces ouvriers, qui sont payés au poids de production, employaient pour passer au four les gros morceaux de métal de préférence à la menue ferraille.

Cette façon de procéder, avantageuse pour eux, fut trouvée préjudiciable par les patrons et ces derniers formulèrent des observations qui furent mal accueillies et qui amenèrent la cessation partielle de travail que nous signalons.

On croit que la grève sera de courte durée et ne prendra pas d'extension.

C'est évidemment ce qu'il y a de plus désirable pour tout le monde.

PAS-DE-CALAIS

Un mineur tué à Auchy-les-La Bassée

Mardi, vers midi, au fond de la fosse n° 8 des mines de Béthune, à Auchy-les-La Bassée, dans la veine « Boette du Nord », plusieurs ouvriers étaient occupés à consolider une galerie où on venait de faire éclater une mine. Tout-à-coup un éboulement considérable se produisit et l'un des ouvriers, Apollinaire Holle, âgé de 48 ans, fut complètement enseveli. Quand on parvint à le dégager, il avait cessé de vivre. Holle était veuf avec neuf enfants.

La tentative de meurtre à Haisnes-les-La Bassée

La femme qui a donné un coup de couteau à M. Hayard-Dupont, cabaretier à Haisnes-les-Labassée, a été amenée à la prison de Béthune avec les deux individus qui l'accompagnaient ; c'est une nommée Catherine Becker, 25 ans, d'origine belge ; avec elle se trouvaient son frère Henri Becker, 29 ans, belge également, et son amant, Georges Dauber, 27 ans, sujet allemand.

Tous trois étaient ivres au moment où a eu lieu la tentative de meurtre ; ils prétendent ne se rappeler rien de ce qui s'est passé.

SAINT-OMER

Grand incendie à Fauquembergue

La nuit dernière un incendie s'est déclaré à Fauquembergue à l'usine de M. Senlecq, fabricant de papiers.

Le feu a pris naissance dans le bâtiment servant *d'écurie et de remise.*

Activées par le vent qui soufflait en tempête, les flammes ont, en peu de temps, enveloppé entièrement la papeterie et deux séchoirs et se sont communiquées rapidement à des bâtiments séparés par la route et appartenant à M. Beck, brasseur, et Brebion, aubergiste, et à Mlle Bouviez, rentière.

Grâce aux prompts secours des pompiers de la localité, et de ceux de Renty, de Verchocq et de Mérck Saint Liévin, aidés des habitants, on est parvenu à faire la part du feu afin d'éviter un plus grand désastre.

Un cheval et une vache ont péri dans les flammes.

On ignore, quant à présent, la cause du sinistre.

Les pertes sont évaluées à plus de quatre-vingt mille francs.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 13 janvier

Présidence de **M. Martin**, vice-président. — Assesseurs : **MM. Prudhomme**, juge et **Dupont**, juge suppléant. — Ministère public : **M. Boudry**, juge suppléant.

L'amour de l'uniforme. — Georges Debuyt employé de commerce à Tourcoing se promenait depuis trois jours, tantôt de ce côté de la frontière, tantôt de l'autre en uniforme d'artilleur du 25e régiment.

L'uniforme n'était pas brillant, la tenue du militaire l'était moins encore, et c'est ce qui fit naître des doutes sur l'identité de Debuy. Un agent lui demanda son livret militaire et le conduisit au poste.

Debuy, qui doit tirer au sort très prochainement, assure qu'il a obéi seulement à un amour immodéré sinon du pantalon rouge, au moins de l'uniforme.

Et le tribunal, indulgent, constatant qu'aucun délit accessoire n'est reproché au jeune homme, le condamne à dix jours de prison avec sursis, en lui recommandant, puisqu'il rêve d'être soldat, de porter honorablement l'uniforme quand il le devra.

Vol et complicité. — Un commerçant d'Armentières, le sieur Herbaut, sur le point d'être mis en faillite, déposa une partie des marchandises chez des tiers, qui profitant de l'aubaine, les vendirent à leur profit.

Ce fait a amené la condamnation de Henri Vangraescheyse, à 4 mois, de Henri Lalaigre, à 6 mois, de Jules Choumbart, à 4 mois, d'Isidore Coulon, à 6 mois, de Céline Vanhoucke, femme Vangraescheyse à 2 mois avec sursis, de Henri Poupart à la même peine de sa femme, Marie Lecocq, à 4 mois, et de Reine Lecigne, femme Blanquaert, à 8 mois.

Cette dernière, une vieille mégère à la voix de casserole rouillée, déjà condamnée une quinzaine de fois pour outrages, coups, injures, et particulièrement à 3 mois, 8 mois et 13 mois pour vol, a prononcé de longs et harmonieux discours pour établir la culpabilité de la femme Poupart et de son mari, pompier, d'Armentières, et chauffeur aux Bains de la Ville.

Elle et Coulon exercent la profession de brocanteurs, qui leur a valu à tous deux une « brochette » de condamnations, selon l'expression de Mᵉ Roche qui se présentait dans l'affaire, ainsi que Mᵉ Massart.

Un anthropophage. — Le sieur Thibaut, 40 ans, cultivateur à Bersée ne se met pas souvent en colère, mais dans la lutte à mains plates c'est un homme terrible.

Le 1er décembre, jour de la St-Eloi, une discussion surgit vers 9 heures du soir, entre lui et Cyrille Ballet au sujet d'une vache. Thibaut se jeta sur son contradicteur et le terrassa. Pierre-Louis Ballet, frère du précédent, étant venu au secours de son cadet, Thibaut, avec un appétit de chien enragé lui enleva d'un coup de dent la moitié de l'oreille gauche que la victime apporte dans sa poche et exhiba aux yeux du tribunal.

— Etait-il ivre ? demande M. le président à un témoin.

— Non : ce n'était pas encore l'heure pour être saoûl.

Le garde-champêtre survint au milieu du combat et renvoya les lutteurs chacun chez soi en leur recommandant de ne plus recommencer.

M. le président. — Il est rare de voir une pareille brutalité. Qu'avez-vous à dire, Thibaut ?

R. Je n'ai pas été brutal du tout... Ils se sont mordus l'un l'autre...

D. Vous n'allez pas jusqu'à dire qu'il s'est mordu lui-même. Vous vous contentez de dire que c'est son frère qui l'a mordu.

Thibaut est condamné à 4 mois de prison avec sursis et 400 francs d'amende.

Nouvelles à la Main

A ajouter au « bilan du divorce ».

Après le constat, la porte vient de se refermer sur le mari et le commissaire.

Elle, avec un beau sang-froid :

— La séance continue.

* *

Invité par une maîtresse de maison à enrichir d'une pensée son album, X..., pris au dépourvu, s'est tiré d'affaire en signant bravement une maxime de La Rochefoucauld.

— Voilà, chère madame, ma modeste contribution.

Nullement dupe, la dame murmure tout bas :

— Une contribution indirecte !

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix. — *Les Huguenots*, — Livret de Scribe — Musique de Meyerbeer.

Nous avons, l'an dernier, dit ce que nous pensions du livret des « Huguenots ». L'œuvre nous reproduit d'une saisissante façon l'horrible époque des guerres civiles et religieuses, et l'épouvantable massacre de la Saint-Barthélemy. Il fallait sur un tel sujet, auquel se mêle encore une intrigue d'amour, le génie de Meyerbeer pour le dépeindre et lui donner l'allure et le sentiment qu'il mérite. A tant d'autres chefs d'œuvres, l'immortel musicien devait ajouter celui-là et depuis le 29 février 1836, date de l'apparition de l'opéra à l'Académie royale de musique jusqu'à ce jour, son succès n'a pas diminué, et les générations successives admirent et apprécient toujours à sa juste valeur l'admirable conception du talentueux compositeur.

Pendant quatre longues heures, l'on éprouve à l'audition de l'œuvre de Meyerbeer ce plaisir délicat du beau et de l'incomparable.

Le musicien en effet a su donner aux épisodes descriptifs un cachet historique intéressant et élevé et de plus il a animé d'un souffle de vie les multiples scènes du livret. La gradation même existe dans la musique et le mérite en revient seul à Meyerbeer qui bien souvent a développé le poëme dans des proportions beaucoup plus vastes qu'il ne comprend.

Voyez les amours de la cour des Valois, avec quelle passion ne sont-ils pas dépeints dans l'introduction « Bonheur de la table » et dans la magnifique romance : « Plus blanche que la blanche hermine » accompagnée par la viole d'amour.

L'entrée de Marcel, le choral de Luther, la chanson huguenote, amène dans une envergure superbe, l'ordre d'idées du drame qui va s'écouler.

La contre partie, véritable réponse aux scènes qui viennent de se passer, se produit ensuite, toute la langueur féminine, contrastant avec la scène d'orgie et de plaisir, y règne — « Nobles seigneurs salut ! » « O beau pays de la Touraine ». Tout le chœur des baigneuses — le duo « Beauté divine enchanteresse » sont admirables.

Le drame s'accentue ensuite, les étudiants huguenots et catholiques en donnent le prélude, le « Rataplan » et les chants religieux dépeignent avec vérité les sentiments représentés.

Le splendide duo d'amour entre Marcel et Valentine « Dans la nuit où seul je veille ».

Le septuor du duel, la bénédiction du poignard, sont considérés comme un chef-d'œuvres de la plus grande envergure.

L'inspiration poétique de l'auteur se révèle puissante *dans l'immortel duo du 4e acte où : « Je vais ?...* secourir mes frères ; tu l'as dit, oui tu m'aimes », et enfin le grand trio final, amène l'œuvre à son apogée et termine le drame d'une façon saisissante et poignante.

L'œuvre de Meyerbeer exige une interprétation des plus soignée, car elle est hérissée de difficulter. Déjà bien souvent elle fut représentée avec succès à Roubaix.

Hier, Mlle Martini de l'Opéra remplissait le rôle de Valentine. L'admirable artiste, au sentiment artistique, *à la voix pur et étendue*, a obtenu un succès peu commun. Quelle saisissante expression n'a-t-elle pas donnée à son personnage — car à côté de son talent de musicienne, elle joint celui de tragédienne. Les Roubaisiens ont fêté Mlle Martini comme elle le méritait, et nous ne pouvons que former le vœu de la revoir encore parmi nous.

Mme Couty-Bossy a été aussi très bonne dans le rôle de Marguerite de Vailois et a contribué dans une large part au succès de la soirée.

M. Henriot (Raoul) mérite les plus sincères éloges pour son excellente interprétation du rôle écrasant de Raoul. Il s'est révélé très bon chanteur, et a triomphé avec aisance de toutes les difficultés du rôle.

Citons encore M. Lafon (Nevers), Rougier (Marcel), Camoin (St-Brice), Mme Lozin (Le page), qui méritent des éloges.

Les chœurs ont été bons et l'orchestre excellent, une mention est due au violon-alto pour son accompagnement de la cavatine « Plus blanche que la blanche hermine » ainsi qu'à l'harpiste.

En résumé très bonne représentation, il est regrettable qu'il n'y ait pas eu plus de monde. C'est à n'y plus rien comprendre l'on réclame à corps et à cris le grand opéra, et lorsque l'on en joue, le public n'y va pas.

LÉO.

CONNAISSANCES UTILES

Pour calmer la douleur et faire disparaître les gerçures, on peut se contenter de badigeonner les parties atteintes avec de la glycérine. Les personnes qui trouveront cette substance trop gluante la remplaceront avantageusement par la lotion suivante :

Glycérine	226 grammes
Borax	28 —
Essences de fleurs d'oranger	4 —

Cette lotion constitue aussi un excellent cosmétique en ajoutant un ou deux litres d'eau ordinaire.

Bonhomme FRANKLIN.

Programmes des Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix (situé angle des rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction : M. Louis Couvreur. — Bureaux : 5 h. 1/2. — Rideau : 6 h. — Dimanche 15 janvier 1899, deux grandes pièces :

LE SONNEUR DE SAINT-PAUL

Drame en 5 actes, dont un prologue, par M. J. Bouchardy, avec le concours du corps de ballet, sous la direction de Mme B. Delas, première danseuse étoile.

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 3 actes de MM. Chivot et Duru. — Musique de M. E. Audran.

VILLE DE ROUBAIX

Grand-Théâtre de Roubaix. — Jeudi 19 janvier. — Bureaux : 7 h. 1/2. — Rideaux : 8 h. — Représentation extraordinaire :

SAMSON ET DALILA

Grand opéra en 3 actes et 4 tableaux, musique de Saint-Saëns.

A 8 heures précises on commencera par :

LE CHIEN DU JARDINIER

Opéra-comique en un acte, musique de A. Grisar.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing. — Salle Leverrier. — Troupe Couvreur. — Lundi 16 janvier. — Bureaux : 7 h. 1/2. — Rideaux : 8 h. — Représentation exceptionnelle. — Deux grandes pièces :

LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN

Pièce en 3 actes, par MM. E. Cormon et E. Grangé

Le spectacle sera terminé par :

LES JOIES DU CÉLIBAT

Vaudeville en 3 actes, de M. Louis Antigeon.

Grand-Théâtre de Lille, direction de M. Montfort. — Bureaux : . h. . . — Rideau : . h. . . — Dimanche 15 janvier. — Dernière représentation de **Manon**, opéra-comique.

Places gratuites : 6001 à 6400.

PETITE CORRESPONDANCE

U. A. D. F. — Suivant notre promesse et pour répondre à votre désir, avons fait enquête près de « vos amis » lesquels ont l'âme grande. D'une part, ils font bon marché de la mesure injuste prise à leur égard par certaines personnes avares et intransigeantes, et d'autre part apprécient trop la délicatesse de vos procédés pour sembler vouloir abuser de vos dispositions généreuses. Nous avons dû, en quelque sorte, leur faire violence pour obtenir d'eux les renseignements nous permettant de juger approximativement. Inutile de dire que les uns se trouvent plus atteints que d'autres suivant les quartiers. *Certains ont aussi rencontré des compensations qui* ont manqué à leurs collègues. En résumé, il faut prendre une moyenne que j'établis ainsi : pour 34 (F. des P.) la moyenne est de 9 à 10 ; pour 5 (F. du T.) la perte est plus grande et va bien à 15. Ceux ci continuent à être châtiés tous les jours.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 13 Janvier 1899

Naissances. — Flore Dujardin, rue d'Anzin, 10. — Henri Boetyn, rue Bernard, 106. — Moïse Lemaire, rue Fosse-aux-Chênes, cour Trompette, 6. — Eleuthère Lefebvre, rue de Béthune, 33. — Simonne Duthoit, rue Monge, cour Delplanque, 120. — François Mispreuve, rue de Denain cour Decrick, 1. — Robert Parent, rue St-Roch, 37. — Marie Thesse, boulevard de Metz, maisons Deschamps, 5. — Germaine Cruyen, rue de Lannoy, 203.

Décès. — Julienne Becquereau, 46 ans, rue Monge, cour Lossiez. — Adèle Beuscart, 30 ans, rue Daubenton, 41. — Adolphe Davivier, 7 mois, rue Inkermann, 130. — Henri Bostyn, 5 heures, rue Bernard, 106.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 13 janvier 1899

Naissances. — Claire Péritte, rue d'Amiens. — Adrienne Deprez, rue du Caire. — Eugénie Desrousseaux, rue de Gand. — Raymond Dhalluin, rue Virolois.

Décès. — Néant.

Mariages. — Emile Barrois, 23 ans, sans prof., et Pauline Sion, 19 ans, sans prof. — Agathon Leman, 36 ans, manœuvre et Marie Vandercruyssen, 48 ans, journalière.

MARCHÉ A TERME *de Roubaix-Tourcoing*

Du 13 janvier 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peign. d'a. Type A.G. Cote préc.	Peign. d'a. Type A.G. Cote jour.
Janvier	4 975	4 975				
Février	4 95	4 95				
Mars	4 95	4 95	4 95	4 95		
Mars nouv.						
Avril	4 95	4 95	4 95	4 95		
Mai	4 95	4 95	4 95	4 95		
Juin	4 925	4 925	4 95	4 95		
Juillet	4 925	4 925	4 95	4 95		
Août	4 925	4 925	4 95	4 95		
Septembre	4 925	4 925	4 95	4 95		
Octobre	4 925	4 925				
Novembre	4 925	4 925				
Décembre	4 925	4 925				

Tendance calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Type Unique :

Juin	5.000	à 4.925
Juillet	5.000	à 4.925
Août	5.000	à 4.925
	15.000	
Ancien :		
Avril	5.000	à 4.95

Total de la journée : 20.000 kil.

Anvers, 13 janvier. — 45.000 kilos. Soutenu.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 13 Janvier

Cuite 1er jet (cote offic.). — . . à — — — 88e (cote com.). 27 — à — . —

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 105 50 à . . . .

En pain n° 1 (cote offic.), 107 — .

BETTERAVE disponible. — . —.

FINANCES

Paris, le 13 janvier 1899.

La reprise qui s'était produite dès hier après Bourse sur le résultat de la séance de la Chambre, s'accentue par l'excellente attitude du marché de Londres.

Le 3 0/0 finit à 101.72.

Le 3 1/2 0/0 à 104.12.

Quoique sans variations bien sensibles, nos établissements financiers clôturent plutôt en tendance de hausse.

Le Crédit Foncier à 716.

Le Comptoir National d'Escompte à 588.

Le Crédit Lyonnais à 861.

La Société Générale à 541.

La Banque spéciale des valeurs industrielles à 254.

La Banque française d'émission à 160.

Bec Auer 401.

L'obligation 5 0/0 Austro-Belge de pétrole monte à 505.

Les tendances restent bonnes sur l'action et l'obligation de la Compagnie houillère et métallurgique de Novo Pavlovka et une nouvelle hausse est à prévoir.

On continue à rechercher avec prime les actions de la Compagnie des Chemins de fer d'Andelot à Levier, dont la première assemblée constitutive a lieu demain 11 courant.

Bonne tenue de l'action du Gelon à 110 fr.

Les actions de la Société générale pour la conservation des liquides (procédé W. Kuhn) ont de bonnes négociations.

Grande stabilité de la Mode Nationale à 128.

Chemins de fer français fermes.

BOURSE DE LILLE

Du 13 janvier 1899

Emprunts (Villes et Départements)

Lille cinquièmes 1893 (obl. 100), 100.

Roubaix-Tourcoing (remb. à 50 fr. en 55 ans), 45,25.

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p., 801.

Hauts-Fourneaux de Maubeuge port. (a. 500 t. p.), 990.

Charbonnages (actions)

Anzin le 1/100 de denier n., 5.4800. — Béthune (Bully-Grenay) p., 3.230. — Clarence (Mines de la) (a. 500 t. p.) p., 1.080. — Courrières p., 2.135. — Crespin (Nord (a. 125 t. p.) p., 315. — Douchy p., 925. — Dourges centième p., 213. — Drocourt (a. 1.000 t. p.) 1 à 1.800 n., 3.000. — Escarpelle (Cie anon. act. 100 f.) p., 794. — Ferques (Mines de) (a. 500—125 p.) n., 565. — Flines-les-Raches (act. 500 t. p.) p., 1.435. — Lens le centième n., 475. — Liévin n., 1880. Ligny-lès-Aire (Cie anon. 500 t. p.) p., 450. — Meurchin (a. 100 t. p.) le cinquième p., 1.954. — Ostricourt (a. 500 t. p.) n., 1.020. — Vicoigne (a. 1.000 t. p.) n., 23.215.

Charbonnages (obligations)

Drocourt 94 (remb. à 500) p., 502.

— 95 (remb. à 500) p., 502.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	101 70
terme	101 75
3 o/o am. cpt.	100 20
terme	100 20
3 1/2 1894 cpt.	104 ..
terme	104 20
Banq. de France	2790 ..
Banq. de Paris	928...
Comp. d'Escom.	589...
Crédit Foncier	713...
Crédit Industr.	612...
Crédit Lyonnais	864...
Société Général	540.50
Est	1039...
Paris-L.-Médit	1888...
Midi	1395...
Nord	2079...
Orléans	1785...
Ouest	1170...
Est Algérien	......
Gaz Parisien	1270 ..
Transatlantique	305 ..
Suez	3495 ..
Omnibus Paris	1790...
Dynamite	......
Egypte 3 1/2	104.15
Autriche 4 o/o	101.25
Hongrois 4 o/o	......
Espag. ext. 4 o/o	47...
Portugais	......
Italien 5 o/o	92.75
Turc série D.	22.80
Banq. Autrich.	......
Banq. Ottomane	548...
Nord d'Espagne	102...
Fives-Lille	549...
Les Chargeurs réunis	1200...
Act. bateaux Parisiens	760...
Russe 1867-1869	102...
» 4 o/o 1880	102.20
» 4 o/o 1889	102.15
» cons. 4 o/o	102.10
» 4 o/o 1890	102 10
» 3 o/o 1891	93 30
» 4 o/o 1893	104.15
» 3 1/2 1894	100...

V. Paris 1855-60	......
» 1865	554...
» 1869	426...
» 1871	408...
V. Paris 71 1/4	103 50
» 1875	564...
» 1876	564...
» 3 o/o 86	......
» 1/4 1886	......
» 1892	389...
» 1/4 1892	102,50
Ville Marseille	405.75
Ville Bordeaux	......
Ville Lille 1863	129 ..
» 1890	......
» 1898	505...
Ville de Lyon	101...
Roubaix-Tourc.	......
Foncières 1879	500 ..
» 1883	455 ..
» 3 o/o 1883	494.50
» 5me 1885	100 50
» 1895	491.25
Communal. 1879	497...
» int. réduit	......
» 1880	498...
» 1891	397 75
» 1892	494 50
Banq. hypothec	513...
» 3 o/o	457...
Nord 3 0/0 Anc.	473 50
» Nouv.	485 50
Nord 2.50 o/o	430...
P.-L.-M. anc.	469.25
» nouv.	472...
Orléans. anc.	472...
» 1884.	476...
Midi anc.	468.75
» nouv.	472.25
Ouest anc.	471...
» nouv.	473...
Est. anc.	468.50
» nouv.	473...
Ardennes. anc.	467.50
Panama (bons à lots)	108...
Panama 3 o/o f.p.	243.25
Congo (Lots)	89...

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51, LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN.